

LES INCORRUPTIBLES

LE PREMIER PRIX LITTÉRAIRE DÉCERNÉ PAR DES JEUNES LECTEURS

AUTORISATION DE REPRODUCTION DE LA VOIX D'UNE PERSONNE

Je/nous soussigné(es) (nom, prénom des deux parents quand les deux parents sont titulaires de l'autorité parentale)

téléphone(s) :

demeurant :

autorise(ons) à titre gracieux l'Association Le Prix des Incorruptibles, 101 rue Saint-Lazare, 75009 Paris, à utiliser la voix de mon (notre) enfant mineur :

(nom, prénom)

né(e) le à

et demeurant à

Les podcasts ou enregistrements audios, objets de la présente, présentent les caractéristiques suivantes :

- Reportage sur les livres en sélection du Prix des Incorruptibles, proposé par l'Association Le Prix des Incorruptibles ;
- Lecture à haute voix d'un texte écrit dans le cadre des différents concours proposés par l'Association ;

En conséquence de quoi, j'autorise (nous autorisons) l'Association Le Prix des Incorruptibles à reproduire les podcasts et/ou enregistrements audios sur ses chaînes de diffusion, ainsi qu'à les communiquer au public, par extrait ou en totalité, dans le monde entier, aux fins d'animations de son site Internet et de ses réseaux sociaux.

L'Association Le Prix des Incorruptibles s'interdit expressément de procéder à une exploitation des podcasts et/ou enregistrements audios susceptibles de porter atteinte à la vie privée ou à la réputation, et d'utiliser les enregistrements, objets de la présente dans tout support à caractère pornographique, raciste, xénophobe ou toute autre exploitation préjudiciable.

La présente autorisation est valable pendant 4 ans et reste valable en cas de changement de mon (notre) état civil actuel.

Fait à le

Signature(s) (des deux parents quand les deux sont titulaires de l'autorité parentale) précédée(s) de la mention
« Bon pour accord »